



SYTRAL

syndicat mixte des transports
pour le Rhône et l'agglomération Lyonnaise

communiqué de presse

Vendredi 20 mars 2009

Nouvelles couleurs pour les rames du tramway lyonnais

■ La prochaine mise en service de la ligne T4 - *reliant Jet d'Eau / Mendès France à Hôpital Feyzin Vénissieux* - donne l'occasion de concevoir une « nouvelle livrée », c'est-à-dire un nouvel habillage pour le tramway lyonnais.

La première version, composée d'une frise bleue, jaune et rouge disposée sur le bas de caisse des tramways T1, T2, symbolise les monuments des villes traversées par ces deux lignes. Elle habille également T3, mais n'est plus en cohérence avec son tracé. L'arrivée de la quatrième ligne de tram est donc l'occasion de concevoir un nouvel habillage.

Le SYTRAL a demandé à l'agence Sienn Design **de rester fidèle aux couleurs** du réseau (blanc, rouge et gris) **et de jouer la modernité**. Comme pour les trolleybus Cristalis des lignes C1 et C3, l'utilisation d'une trame de points argentés produit un effet cinétique et reflète la lumière une fois le véhicule en mouvement.

Quelques points rouges scintillent de manière aléatoire tandis qu'une frise de ronds argent et rouge recouvre le haut de caisse. Les formes rondes renforcent l'identité de la rame tout en conservant son « nez » spécifiquement lyonnais.

Les **13 rames de T4** revêtiront dès le 20 avril, date de leur mise en service, ce nouvel habillage qui pourrait, s'il recueille les suffrages des usagers, être généralisé à l'ensemble du réseau.

LE SYTRAL...

...en quelques chiffres

4 lignes de métro – **2** lignes de funiculaire – **4** lignes de tramway – **97** lignes de bus – **7** lignes de trolleybus – **106** lignes de services scolaires

1,4 millions de voyages effectués chaque jour.

Périmètre des transports urbains (PTU) : **613** km² ; **64** communes ; **1 330 000** habitants.

... en quelques mots

Le SYTRAL - Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise - composé de la Communauté Urbaine et du Département du Rhône, **est l'autorité organisatrice des transports urbains exploités sous les marques TCL et Optibus**.

Son territoire de compétence est le Périmètre des Transports Urbains, composé des 57 communes du Grand Lyon et de 7 communes limitrophes. Il élabore le Plan des Déplacements Urbains et met en œuvre le Plan des Déplacements Urbains.

Propriétaire des réseaux de transports et des infrastructures, il en assure la gestion à travers la définition de l'offre de transport, des normes de qualité de service et de la tarification.